



COMPTE RENDU

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2016

19 HEURES 00 A SUNDHOUSE

Date de convocation : 13 décembre 2016

Délégués en fonction : 30 Présents : 25 Absents et excusés : 1 Procurations : 4

Artolsheim
Bindernheim
Boesenbiesen
Bootzheim
Elsenheim
Grussenheim
Heidolsheim
Hessenheim
Hilsenheim
Mackenheim
Marckolsheim
Ohnenheim
Richtolsheim
Saasenheim
Schoenau
Schwobsheim
Sundhouse
Wittisheim

Membres présents :

- **Artolsheim** : M. Bernard SCHULTZ
- **Bindernheim** : Mme Denise ADOLF
- **Boesenbiesen** : M. Jean-Blaise LOOS
- **Bootzheim** : M. Georges BLANCKAERT
- **Elsenheim** : M. Vincent GRISS
- **Grussenheim** : M. Martin KLIPFEL
- **Heidolsheim** : Mme Marie-Louise HUMBERT (suppléante)
- **Hessenheim** : Mme Anne-Lise ULRICH
- **Hilsenheim** : M. Bruno KUHN, Mme Sabrina HENNINGER
- **Mackenheim** : M. Jean-Claude SPIELMANN
- **Marckolsheim** : M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Mme Catherine GREIGERT, Mme Chrystelle ERARD, M. Jean-Claude MULLER, Monsieur Gilles WEBER
- **Ohnenheim** : M. Rémy STOECKLE
- **Richtolsheim** : M. Rémy TAGLANG
- **Saasenheim** : M. Norbert LOMBARD
- **Schoenau** : M. Servais ROESZ (suppléant)
- **Schwobsheim** : Mme Denise KEMPF
- **Sundhouse** : M. Jean-Louis SIEGRIST, Mme Josiane GERBER
- **Wittisheim** : M. Christophe KNOBLOCH, M. Justin FAHRNER

Absents excusés:

M. Alex JEHL, M. Maurice FAHRNER (procuration à Bruno KUHN), Mme Audrey HUCK, M. Marc GAUTIER (procuration à Frédéric PFLIEGERSDOERFFER), Mme Marie FREY (procuration à Jean Claude MULLER), M. Gérard BERNARD, Mme Clothilde LOOS (procuration à Christophe KNOBLOCH), M. Patrick SPIEGEL (suppléant), M. Jean-Jacques KEUSCH (suppléant), M. François REMOND (suppléant), M. Christophe LUDAESCHER (suppléant), M. Sébastien SCHWOERER (suppléant), Mme Anne-Marie NEEFF (suppléante), M. Antoine HERTH (Député), M. Laurent KRACKENBERGER (Conseil Départemental), M. Didier HERRMANN (Responsable Bâtiments et Matériels).

Assistaient en outre :

M. Joseph BORTOT (suppléant), M. Clément ROHMER (suppléant), M. Etienne SIMLER (suppléant), M. Matthieu HART (suppléant), M. Vincent DIETSCH (suppléant), M. Manuel KLUMB (suppléant), M. Jean-Paul BEHR (Trésorier), M. Stéphane ROMY (Directeur Général des Services), M. Jean-Marc STURMEL (Directeur Adjoint), M. Eric CARABIN (Responsable Voirie, Réseaux), Mme Céline SPITZ (Responsable de pôle), Mme Marion BANCELIN (Responsable Enfance - Jeunesse).



ORDRE DU JOUR

Séance du CONSEIL DE COMMUNAUTE
LE 19 DECEMBRE 2016
19 HEURES 00 A SUNDHOUSE

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 novembre 2016
3. Décisions du Président et du Bureau

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Personnel
 - a. Modification du plan des effectifs
 - b. Modification du guide des déplacements de la Collectivité
 - c. Instauration du nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
 - d. Mise en place du télétravail
2. Pôle d'Equilibre Territorial et Rural – Appellation et désignation des délégués communautaires

C. FINANCES

1. Budget annexe Ordures Ménagères – Admissions en non-valeur
2. Zone d'Activité Hilsenheim – Création du budget annexe
3. Fonds de concours à la commune de Boesenbiesen pour l'aménagement de l'entrée d'agglomération Nord
4. Fonds de concours à la commune de Schoenau pour l'aménagement du Moulin
5. SMICTOM d'Alsace Centrale – Tarifs 2017 de la Redevance Incitative Unique
6. Décisions budgétaires modificative
 - a. Budget annexe Gendarmerie Intercommunale de Marckolsheim – décision modificative n° 3
 - b. Budget Principal – décision modificative n°4
 - c. Budget annexe Médiathèques – décision modificative n° 2

D. VOIRIE - RESEAUX

1. Voirie – Modification de l'intérêt communautaire
2. Piste cyclable - Création d'un itinéraire cyclable transfrontalier via l'ouvrage EDF au sud de l'île du Rhin

E. PROMOTION DU TERRITOIRE - HABITAT

1. Tourisme – Office de Tourisme du Grand Ried – demande de subvention 2017
2. Habitat – Programme Local de l'Habitat – avis des communes et du SCOT de Sélestat et sa région – saisine de Monsieur le Préfet
3. Habitat – Programme Local de l'Habitat – Aides à la rénovation énergétique

F. DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Espace Info Energie Rhin Ried – Avenant n°1 à la convention de financement

G. ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

1. RAI – Convention financière et demande de subvention pour l'année 2017
2. Ecole de Musique Intercommunale – Avenant n°1 à la convention avec la Commune de Marckolsheim pour la mise à disposition des locaux

H. VŒUX ET COMMUNICATIONS

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Président,

- ◆ **désigne à l'unanimité**, comme secrétaire de séance, Monsieur Vincent GRISS.

*
**

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 novembre 2016

Le Conseil de Communauté, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le procès-verbal de la séance du 21 novembre dernier.

Adopté à l'unanimité.

3. Décisions du Président et du Bureau

Le Président rend compte des délégations d'attribution exercées par le Président et le Bureau en vertu de la délibération du Conseil de Communauté du 29 avril 2014.

L'exercice de ces délégations n'amène pas d'observations particulières.

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Personnel

a. Modification du plan des effectifs

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** de la modification du Plan des Effectifs du budget « Principal » par la création de l'emploi tel qu'énuméré ;
- ◆ **dit** que la Commission Administrative Paritaire placée auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin sera saisie pour avis dans le cadre des avancements de grade relatifs à l'année 2017 ;
- ◆ **déclare** la vacance de cet emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin ;
- ◆ **prévoit** les crédits budgétaires nécessaires au Budget Primitif 2017- Chapitre 012 – Article 64111.

Adopté à l'unanimité.

*
**

b. Modification du guide des déplacements de la Collectivité

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** la modification proposée.

Adopté à l'unanimité.

*

**

Instauration du nouveau Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **instaure** l'IFSE ;
- ◆ **instaure** le CIA ;
- ◆ **dit** que le montant des primes concernant le régime indemnitaire antérieur au déploiement du RIFSEEP est garanti aux personnels ;
- ◆ **dit** que les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du 1^{er} janvier 2017 ;
- ◆ **dit** qu'avec effet de la même dates les dispositions prises antérieurement en matière de régime indemnitaire et visant spécifiquement les catégories d'agents cités ci-dessus, sont abrogées ;
- ◆ **dit** que les primes et indemnités seront revalorisées automatiquement dans les limites fixées par les textes de référence et évoluent selon les mêmes conditions que les montants applicables aux fonctionnaires de l'Etat ;
- ◆ **autorise** l'autorité territoriale à fixer par arrêté individuel, le montant perçu par chaque agent au titre des deux parts de la prime dans le respect des principes définis ci-dessus ;
- ◆ **autorise** l'autorité territoriale à moduler les primes au vu de l'absentéisme ;
- ◆ **décide** d'inscrire, aux différents budgets de la Collectivité, les crédits nécessaires au paiement de ces primes.

Adopté à l'unanimité.

*

**

c. Mise en place du télétravail

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **Décide** de l'instauration du télétravail à titre expérimental pour une période d'un an au sein de la Collectivité à compter du 1^{er} février 2017 ;
- ◆ **Décide** de la validation des critères et modalités d'exercice du télétravail, tels que définis ;
- ◆ **Autorise** le Président à passer et signer les conventions individuelles avec chaque agent concerné et valant acte d'autorisation.

Adopté à l'unanimité.

*

**

2. Pôle d'Equilibre Territorial et Rural – Appellation et désignation des délégués communautaires

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** que l'appellation du futur PETR sera « Pôle d'équilibre territorial et rural SELESTAT - ALSACE CENTRALE » ;
- ◆ **désigne** les délégués syndicaux titulaires et suppléants, appelés à siéger à compter du 1^{er} janvier 2017 au sein du comité syndical du PETR, suivants :
 - 15 titulaires :
Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Denise ADOLF, Jean-Blaise LOOS, Georges BLANCKAERT, Vincent GRISS, Martin KLIPFEL, Alex JEHL, Bruno KUHN, Jean-Claude SPIELMANN, Rémy STOECKLE, Sébastien SCHWOERER, Gérard BERNARD, Denise KEMPF, Jean-Louis SIEGRIST, Christophe KNOBLOCH.
 - 6 suppléants :
Clément ROHMER, Catherine GREIGERT, Bernard SCHULTZ, Anne-Lise ULRICH, Norbert LOMBARD, Marie- Louise HUMBERT.

Adopté à l'unanimité.

C. FINANCES

1. Budget annexe Ordures Ménagères – Admissions en non-valeur

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **admet** en non-valeur les créances irrécouvrables d'un montant de 12 186,45 €.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Zone d'Activités de Hilsenheim – Création du budget annexe

Rapporteur : **Monsieur Bruno KUHN, 1^{er} Vice-Président.**

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **Décide** de la création, au 1^{er} janvier 2017, du budget annexe « Zone d'activités de Hilsenheim ».

Adopté à l'unanimité.

*
**

3. Fonds de concours à la Commune de Boesenbiesen pour l'aménagement de l'entrée d'agglomération Nord

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le versement d'un fonds de concours de 30 000 € à la Commune de Boesenbiesen pour l'aménagement de l'entrée Nord (vers Baldenheim) ;
- ◆ **approuve** le projet de convention avec la Commune de Boesenbiesen ;
- ◆ **autorise** le Président à le signer ;
- ◆ **prend acte** de l'inscription des crédits nécessaires au programme 0142 - fonction 020 - article 2041412 « Subventions d'équipement versées aux communes » au titre de l'année 2017.

Adopté à l'unanimité.

*
**

4. Fonds de concours à la Commune de Schoenau pour l'aménagement du Moulin

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le versement d'un fonds de concours de 30 000 € à la Commune de Schoenau pour les travaux de la dernière tranche de l'aménagement du moulin;
- ◆ **approuve** le projet de convention avec la Commune de Schoenau ;
- ◆ **autorise** le Président à le signer ;
- ◆ **prend acte** de l'inscription des crédits nécessaires au programme 0142 - fonction 020 - article 2041412 « Subventions d'équipement versées aux communes » au titre de l'année 2017.

Adopté à l'unanimité.

*
**

5. SMICTOM d'Alsace Centrale – Tarifs 2017 de la Redevance Incitative Unique

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** pour les usagers domestiques et non domestiques de la Communauté de Communes la base tarifaire suivante pour 2017 :

TARIFS 2016 DE LA REDEVANCE INCITATIVE UNIQUE							
Volume des bacs en litre	60	80	120	180	240	340	770
Tarif Circuit	182,94 €	214,70 €	277,14 €	372,45 €	467,75 €	625,49 €	1 305,76 €
Tarif Ecart	162,12 €	186,22 €	235,32 €	308,91 €	383,40 €	506,09 €	1 035,18 €

Adopté à l'unanimité.

*
**

6. Décisions budgétaires modificative

- a. Budget annexe Gendarmerie Intercommunale de Marckolsheim – décision modificative n° 3

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **se prononce favorablement** sur la décision budgétaire modificative suivante :

GENDARMERIE

❖ Section de fonctionnement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
114	011	Charges caractère général	à 6284	Redevances pour services rendus	+ 1 800	Ordures ménagères 2016
114	011	Charges caractère général	à 60612	Energie-Electricité	+ 250	Mise en place abonnement électrique
TOTAL =					+ 2 050	

❖ Section de fonctionnement

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
114	75	Autres produits de gestion courante	752	Revenus des immeubles	+ 2 050	Régularisation
TOTAL =					+ 2 050	

Adopté à l'unanimité.

*

**

b. Budget Principal – décision modificative n°4

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ se prononce favorablement sur la décision budgétaire modificative suivante :

BUDGET GENERAL

❖ Section de fonctionnement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
01	023	Virement à la section d'investissement	023	Virement à la section d'investissement	5 000	Ecriture d'ordre cession nacelle Nissan Cabstar
01	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	676	Différences sur réalisations transférées en investissement	-5 000	Ecriture d'ordre cession nacelle Nissan Cabstar
643	65	Autres charges de gestion courante	6541	Créances admises en non-valeur	+ 1 640	Admission en non-valeur selon décision du bureau n°2016-028
811	65	Autres charges de gestion courante	6541	Créances admises en non-valeur	- 1 640	
811	65	Autres charges de gestion courante	6541	Créances admises en non-valeur	+ 500	Complément pour admission en non-valeur selon décision du bureau n°2016-027

01	014	Atténuation de produits	7392 5	FPIC	- 500	Régularisation
TOTAL =					0	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
814	77	Produits exceptionnels	7788	Produits exceptionnels divers	5 000	
814	77	Recettes exceptionnelles	7752	Produits des cessions d'immobilisations	-5 000	Cession nacelle Nissan Cabstar
TOTAL =					0	

❖ **Section d'investissement**

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
643	21	Immobilisations corporelles	2188	Mobilier	+ 1 540	Remplacement réfrigérateur Périscolaire Sundhouse
020	21	Immobilisations corporelles	21318	Provisions pour grands projets à venir	- 2 440	Réduction provisions pour grands projets à venir
822	21	Immobilisations corporelles	21752	Installation de voirie	+ 55 000	Crédits complémentaires travaux voirie rue des messieurs à Sundhouse
822	21	Immobilisations corporelles	21752	Installation de voirie	+ 40 000	Crédits complémentaires travaux voirie rue du Leh à Bindernheim
822	21	Immobilisations corporelles	21752	Installation de voirie	- 65 000	Réduction de crédits travaux voirie rue du Soelgel à Marckolsheim
822	21	Immobilisations corporelles	21752	Installation de voirie	+ 40 000	Crédits complémentaires travaux voirie rue principale à Heidolsheim
822	21	Immobilisations corporelles	21752	Installation de voirie	- 70 000	Réduction de crédits travaux voirie rue du Schoenau à Richtolsheim
5432	21	Immobilisations corporelles	2111	Terrains nus	+ 900	Frais de notaire servitude Périscolaire Hilsenheim
TOTAL =					0	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
01	021	Virement de la section de fonctionnement	021	Virement de la section de fonctionnement	5 000	Ecriture d'ordre cession nacelle Nissan Cabstar
01	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	192	Différence sur réalisations d'immobilisations	- 5 000	Ecriture d'ordre cession nacelle Nissan Cabstar
TOTAL =					0	

Adopté à l'unanimité.

*
**

c. Budget annexe Médiathèques – décision modificative n° 2

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **se prononce favorablement** sur la décision budgétaire modificative suivante :

MEDIATHEQUES

❖ **Section de fonctionnement**

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
321	67	Charges exceptionnelles	678	Autres charges exceptionnelles	+ 300	BDBR refacturation documents perdus
321	012	Charges de personnel et frais assimilés	6475	Médecine du travail, pharmacie	- 300	Compensation
TOTAL =					0	

Adopté à l'unanimité.

D. VOIRIE - RESEAUX

1. Voirie – Modification de l'intérêt communautaire

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** de définir désormais d'intérêt communautaire, les voiries communales classées indiquées lors de la séance.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Pistes cyclables - Création d'un itinéraire cyclable transfrontalier via l'ouvrage EDF au sud de l'île du Rhin

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le projet de déclaration d'intention ;
- ◆ **autorise** le Président à signer la déclaration d'intention et à conduire sa mise en œuvre.

Adopté pour 28 voix, 1 contre (Monsieur Norbert LOMBARD).

*
**

E. PROMOTION DU TERRITOIRE - HABITAT

1. Tourisme – Office de Tourisme du Grand Ried – demande de subvention 2017

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** de l'attribution de la subvention 2017, d'un montant de 118 901 € à l'Office de Tourisme du Grand Ried. Conformément à la Convention d'Objectifs, le versement pourra être opéré en deux temps :
 - Versement de 50% de la subvention au courant du mois de janvier 2017,
 - Versement du résiduel de la subvention avant le 1er juillet 2017.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Habitat – Programme Local de l'Habitat – avis des communes et du SCOT de Sélestat et sa région – saisine de Monsieur le Préfet

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** l'amendement en conséquence des documents constituant le projet de PLH ;
- ◆ **autorise** le Président à transmettre le projet de son premier PLH ainsi amendé à Monsieur le Préfet qui pourra, après avis du Comité Régional de l'Habitat, faire part au Président de la CCRM de ses éventuelles observations.

Adopté à l'unanimité.

*
**

3. Habitat – Programme Local de l'Habitat – Aides à la rénovation énergétique

Rapporteur : **Madame Catherine GREIGERT, Vice-Présidente.**

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** l'attribution de l'aide exposée aux particuliers bénéficiaires.

Adopté à l'unanimité.

*
**

F. DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Espace Info Energie Rhin Ried – Avenant n°1 à la convention de financement

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** l'avenant n°1 à la convention de financement de l'Espace Info Energie Rhin-Ried ;
- ◆ **autorise** le Président à signer l'avenant n°1 ;
- ◆ **autorise** le Président à signer les prochains avenants qui pourraient être rendus nécessaires par l'évolution des intercommunalités parties prenantes de la convention visée ;
- ◆ **vote** les crédits nécessaires – Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » – Article 657358 « subventions de fonctionnement groupements de collectivités » - Fonction 95

Adopté à l'unanimité.

*
**

G. ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

1. RAI – Convention financière et demande de subvention pour l'année 2017

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** de l'attribution d'une subvention d'un montant de 248 000 € à l'association RAI pour l'année 2017 ;
- ◆ **approuve** la convention financière 2017 qui prévoit le versement de la subvention en deux temps :
 - Versement de 50 % de la subvention au 1^{er} février 2017,
 - Versement du résiduel de la subvention au 1^{er} juillet 2017.
- ◆ **autorise** le Président à signer la convention financière ;
- ◆ **s'engage** à voter les crédits nécessaires – Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » - Article 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » – Fonction 40.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Ecole de Musique Intercommunale – Avenant n°1 à la convention avec la Commune de Marckolsheim pour la mise à disposition des locaux

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **valide** le projet d'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de la Maison Kolb à Marckolsheim à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim pour l'Ecole de Musique Intercommunale ;
- ◆ **autorise** le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

*
**

H. VŒUX ET COMMUNICATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Fait à Marckolsheim, le 20 décembre 2016

Le Président,

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

